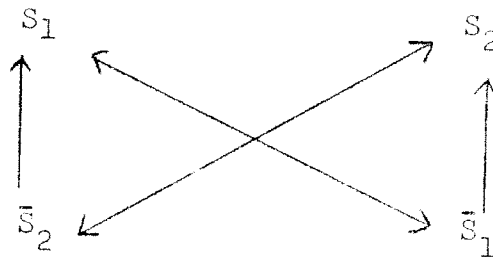


vers sémantique". Elle peut aussi à tout instant se développer en structure élémentaire, conçue comme le développement logique d'une catégorie sémique binaire du type blanc opposé à noir, dont les termes sont en relation de contrariété, chacun pouvant projeter un terme contradictoire, ces termes contradictoires pouvant aussi contracter une relation de présupposition avec le terme contraire opposé.

Le schéma de la structure élémentaire est celui-ci:



(\rightarrow marque la présupposition et \leftrightarrow la contradiction).

Mais cette théorie du sens suppose en particulier qu'on accepte que la signification est indifférente aux modes de sa manifestation et ceci s'écarte de notre visée dans la mesure où nous projetons de rendre compte d'abord non pas d'une totalité sémantique qui engloberait articulations et manifestations du sens, mais des relations existant entre ces articulations du sens et le sujet énonciateur du discours.

2.3) Les articulations du sens dans l'argumentation

L'hypothèse d'un découpage du discours en unités de sens articulés ou thèmes a ainsi pour visée de dépasser la simple structure de la phrase pour considérer plus précisément à l'intérieur du discours les groupements de deux ou plusieurs phrases, groupements que nous avons dénommés précédemment unités de sens ou argumentèmes de l'argumentation.

La question "comment découper?" suggère immédiatement le problème des marques ou coupures ou blancs à l'intérieur du discours. Ces coupures apparaissent d'abord dans la démarcation des points qui séparent toute phrase de celle qui la précède et de celle qui la suit. Il faut se méfier cependant de s'arrêter à ce niveau : le vide inter-phrases n'est en effet qu'apparent dans la mesure où, à l'intérieur du discours, aucune phrase ne fonctionne isolément. Par contre, nous faisons l'hypothèse qu'il existe des blancs ou des semi-ruptures entre thèmes, coupures qui ne sont pas nécessairement apparentes.

La disposition de ces blancs doit varier selon l'organisation et la longueur des thèmes abordés par le discours. Leur fonction, signalée par un alinéa dans le discours écrit, peut être de permettre à l'orateur, comme c'est le cas pour le point à la fin d'une phrase, de reprendre souffle, de marquer une pause.

Dans la mesure même où tout discours ne s'affranchit que partiellement des contraintes rhétoriques et prosodiques, la fonction de ces blancs doit être alors de souligner la succession et l'enchaînement des thèmes abordés par l'orateur. Et c'est bien ce que nous pouvons observer en écoutant un orateur prononcer son discours : nous l'écoutons terminer ses phrases et les parties de son discours quand sa parole se suspend ou se coupe à chaque point et à chaque alinéa.

Il faut se garder cependant de confondre parties du discours avec sous-discours du discours. Nous ne sommes en présence que de morceaux d'un ensemble plus complet. Ces morceaux peuvent correspondre ou non à l'acceptation rhétorique traditionnelle des parties du discours. Ils sont en tout cas nécessaires à l'articulation du discours, à sa progression. Signalés par des pauses dans la voix et des signes de ponctuation ou des alinéas dans le texte écrit, leur fonction est de donner au sens développement et rebondissements, d'assurer au discours à la fois "réflexivité" et expressivité.

L'agencement des phrases en effet, c'est l'orientation-ouverture sur et vers le sens. La phrase qui se déroule entre deux coupures, est un découpage dans la chaîne parlée. C'est aussi une unité signifiante qui contribue à l'enchaînement général. Le discours se compose de phrases; les thèmes rassemblent ces phrases et les phrases segmentent les thèmes.

Le sens oriente les phrases en même temps qu'il s'y constitue. Il oriente encore au niveau du thème la succession et l'enchaînement des phrases. Ce mouvement de la parole dans l'acte discursif se réalise essentiellement en explorant tous les champs du possible. Il y a ainsi à la fois mouvement de virtualisation et processus d'actualisation dans la chaîne parlée.

Le schéma est sommairement celui-ci :

ébauche du sens —————> actualisation du sens.

André Martinet écrit: "A chaque différence de sens correspond une différence de forme quelque part dans le message" (10). Les différences formelles correspondent ainsi dans le discours aux manifestations du sens. Un type d'ordre est créé qui ne coïncide ni ne se réduit à l'ordre grammatical. Les phrases sont enchaînées. Des morceaux constitués par une phrase ou par plusieurs phrases se succèdent ou se chevauchent ou sont délimités par des coupures du type alinéa. Le discours a des parties, est composé selon des règles même si ces règles ne correspondent pas toujours aux canons de la rhétorique classique. Et on ne doit pas confondre composition du discours avec procédés stylistiques. De même, s'il existe des règles formelles d'agencement du discours, le morcellement entraîné par l'emploi de ces règles ne correspond pas nécessairement à l'organisation du dis-

(10) A. Martinet, *Eléments de linguistique générale*. Paris, A. Colin, 1960, p. 42.

cours en thèmes bien que ce morcellement puisse être un moyen d'accéder à l'organisation du discours.

Ainsi, certains alinéas introduits dans une partie-thème peuvent n'avoir d'autre fonction que de permettre à l'orateur de reprendre souffle, si la partie est trop longue. Il peut y avoir encore au niveau des thèmes, séparation stylistique entre forme et contenu mais l'unité qui englobe la coupure sera restituée par le mécanisme que nous évoquons précédemment : passage du virtuel à l'actuel ou actualisation du discours.

Il y a donc à l'intérieur du discours des structures de sens dans la mesure où le sens domine les structures qu'il utilise, dont les niveaux d'articulation de la signification. On constate ainsi que les phrases souvent ne peuvent s'enchaîner que par une reprise de l'acquis, de ce qui a été signifié dans ce qui précède. Le discours est sans cesse et régulièrement reprise et progression. La réflexivité, la possibilité pour la parole de rassembler les éléments significatifs déjà acquis pour repartir dans l'élaboration du sens, était déjà signalée par Leibniz lorsqu'il écrivait : "Il arrive quelquefois que nos idées et pensées sont la matière de nos discours et font la chose même qu'on veut signifier, et les notions réflexives entrent plus qu'on ne croit dans celles des choses".⁽¹¹⁾ La réflexivité ainsi accentue notamment les oppositions entre significations pour les reprendre et les entraîner dans la progression du discours. La réflexivité permet encore d'éviter juxtaposition ou conflit entre ces deux dimensions dont parlent les linguistes : littéralité et latéralité.

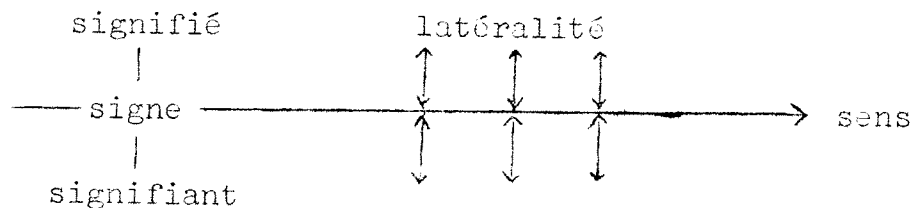
La détermination latérale est ce que Saussure nommait valeur et qu'il plaçait à côté du couple signifiant-signifié. Ainsi chaque pièce du jeu d'échecs possède une

(11) G.W. Leibniz, Nouveaux Essais sur l'entendement humain, Paris, Flammarion, p. 235.

forme, une figure et une règle de déplacement qui constituent sa signification, mais elle ne vaut qu'en relation avec les autres pièces et par le système entier des règles du jeu. Les rapports littéraux résultent de l'accrochage entre signifiants et signifiés; les rapports latéraux sont ceux qui enrichissent le sens.

Par cette latéralité ou cette valeur saussurienne, la signification est dynamisée. Par elle, le mot isolé s'intègre dans un groupe de mots entrecroisé avec d'autres groupes et acquiert sens, entraînant la création de passages, de transitions et de possibilités. La signification au départ se développe en quelque sorte vers le sens par la médiation de la latéralité.

littéralité



2.4) Signification et sens dans le discours

Une démarche structuraliste a consisté à décrire le langage en l'organisant à travers un certain nombre de catégories. Nous ne remettons pas ceci en cause. L'emploi de catégories peut répondre en effet à certaines finalités: la saisie de fonctions et de structures en particulier. Mais nous insisterons sur le fait que seule la saisie du mouvement des structures significatives peut permettre d'accéder à la compréhension complète du sens.

Si nous considérons le niveau des phrases comme niveau supérieur d'articulation et par articulation nous entendons enchaînement, c'est à ce niveau seulement que l'in-

tégration des phrases entre elles conduira à la production du sens. Sens désignera le phénomène global qui réunit les significations, le mouvement du discours et l'orientation du mouvement vers la finalité du discours. Ce mouvement est double d'ailleurs : il y a d'une part celui qui part de l'origine du discours, organise les éléments et les déroule de façon synchronique, et d'autre part, le mouvement de découverte qui, à travers l'enchaînement, permet à la pensée de prospecter les stratégies possibles pour choisir celle ou celles qu'elle retiendra comme parcours, de manière diachronique en quelque sorte.

La liberté du locuteur intervient ainsi au niveau du sens, dans la manipulation des significations et dans leurs combinaisons.

Nous distinguerons entre signification dont l'acceptation fait appel au couple signifiant-signifié et sens qui renvoie par contre dans de multiples directions : le passé, l'acquis, les possibles, l'avenir, l'éventuel. Le sens renvoie toujours en-deça vers la pratique. Le discours argumentatif est ainsi toujours finalisé dans l'action. De même, c'est au niveau du sens que se construit la vérité dont l'argumentation veut doter son objet. La vérité ne se situe pas au plan des significations. Elle ne prend existence que par la combinatoire établie par l'orateur entre les significations qu'il utilise. On ne peut pas questionner les significations; elles peuvent être communiquées par tout dictionnaire qui nous renseignera sur la polysémie des termes en question. Mais le sens peut être mis à l'épreuve de plusieurs façons : analyse des conditions concrètes de production du discours, comparaison avec les autres discours auxquels il renvoie, analyse rhétorique des modes de construction des effets de sens et enfin, épreuve de vérité en confrontant le sens avec toute analyse objectivement possible de la réalité concrète à laquelle

jets, actes, situations sur lesquels portera le discours. Enfin toutes les phrases prononcées ne peuvent que renvoyer à la situation de ceux qui parlent même si les positions affirmées de l'orateur ne coïncident pas avec le rôle social qui est le sien et le statut qui lui est propre dans la cité.

2.6) Compléments à l'analyse du discours argumentatif

Résumer une argumentation peut permettre, selon une procédure peu coûteuse, d'atteindre les manipulations du sens et la combinatoire des articulations entre thèmes dégagés et par là-même nous renseigner sur les positions de l'orateur en fonction situationnelle. Cela ne peut suffire cependant pour être assuré d'éviter toute interprétation subjective. Comment rendre compte en effet des modalités introduites par l'orateur dans son discours ?

Une analyse linguistique plus fine des enchaînements syntagmatiques peut être alors à même de contrôler ou confirmer les premiers résultats obtenus. Cette analyse doit porter sur les éléments où se manifeste le plus directement la liberté du locuteur : personnes, temps, modes, aspects, procès. C'est à nouveau la question du rapport entre le terme et sa représentation qui est ainsi posée.

2.6.1) Les parties du discours

L'objet de la grammaire spéculative aux XIIe et XIIIe siècles était de découvrir les principes selon lesquels le mot comme signe était en relation avec l'esprit humain d'une part et avec la chose qu'il représentait ou signifiait d'autre part. Ces principes étaient supposés universels et constants, dans la mesure où la langue était reconnue comme véhicule de la vraie connaissance. Selon les grammairiens le mot représentait non pas directement la nature de l'objet signifié mais un mode déterminé d'ex-

istence de cet objet (substance, action, qualité, etc.). La manifestation de ce mode se réalisait à travers la forme de la partie du discours correspondante. La grammaire était ainsi conçue comme théorie des parties du discours et des modes de signification dépendant de ces parties.

Par suite toutes les langues étaient conçues comme dotées des moyens d'exprimer les mêmes concepts et possédant les mêmes parties du discours et les mêmes catégories grammaticales générales. Ceci conduisait Roger Bacon (1214-1294) à écrire: "La grammaire est essentiellement la même dans toutes les langues bien qu'elle puisse varier de façon accidentelle". Aux parties du discours étaient ainsi associées les catégories grammaticales telles que personne, temps, mode, nombre et cas.

Les parties du discours étaient définies par référence aux catégories aristotéliennes. Les noms étaient eux-aussi définis d'après leur mode de signifier, comme des mots qui réfèrent à des substances d'où le terme de substantif et les adjectifs comme des termes qui dénotent des qualités.

Certains grammairiens faisaient aussi appel à l'opposition aristotélienne entre forme et matière pour distinguer des parties majeures et des parties mineures du discours. Seules les parties du discours majeures (nom, verbe, adjectif et adverbe) avaient un sens et signifiaient les objets de la pensée constituant la matière du discours. Les autres parties (prépositions, conjonctions...) ne signifiaient rien en elles-mêmes, contribuaient seulement au sens global des phrases, en imposant une certaine organisation. Cette distinction est restée en grammaire moderne dans la séparation entre sens lexical et sens grammatical.

Ces définitions traditionnelles des parties du discours ont été souvent jugées circulaires. On peut objecter à cette critique que les définitions notionnelles

des parties du discours pourraient être utilisées pour déterminer les dénominations et non les éléments des grandes classes syntaxiques. Il serait envisageable ainsi de définir les parties du discours non comme des classes de mots en surface mais comme des constituants de structure profonde.

Traditionnellement, toute phrase simple était décomposée en deux parties : un sujet et un prédicat. Le prédicat pouvait appartenir à plusieurs types : verbe intransitif, verbe transitif, verbe être ou copule avec son complément. L'objet et le sujet étaient nécessairement des noms, le complément soit un adjectif soit un nom.

Il y a une trentaine d'années, Jespersen et L. Hjelmslev ont élaboré une théorie des parties du discours en faisant correspondre les noms à des catégories du premier degré, les verbes et adjectifs à des catégories du deuxième degré et les adverbes à des catégories du troisième degré et en établissant les propriétés combinatoires de ces catégories.

Les premiers travaux de Lesniewski et d'Ajdukiewicz ont aussi porté sur une grammaire catégorielle dont la catégorie fondamentale est le nom, toutes les autres parties du discours étant des catégories complexes ou dérivées. Enfin, pour citation, les travaux de G. Lakoff supposent une identité catégorielle du verbe et de l'adjectif dans la structure profonde de l'anglais.

Nous n'avons fait qu'introduire ici un problème dont l'étendue reste encore à délimiter. Il nous paraît fondamental d'insister cependant sur le fait que tout discours argumentatif, s'il peut se prêter à un découpage en parties ou thèmes traduisant les enchaînements d'arguments et les stratégies utilisées par l'orateur, doit être aussi analysé en fonction des éléments aspectuels qu'il comporte et qui manifestent la situation de l'orateur dans le discours en tant sujet modalisant.

3. Récapitulatif : résumer un discours argumentatif

3.1) Technique

Résumer un discours argumentatif apparaît possible au prix de plusieurs conditions :

- 1) Progresser modestement en respectant l'ordre des phrases à l'intérieur du discours;
- 2) Retranscrire par étapes successives les éléments du texte de façon à supprimer peu à peu les véritables redondances;
- 3) Retenir toutes les informations du discours, selon une démarche descriptive et non interprétative;
- 4) Dégager ainsi toutes les significations en respectant la construction des phrases qui les contiennent;
- 5) Grouper les significations c'est-à-dire les phrases condensées quand elles sont explicitement reliées dans le texte (reprises du sens, particules de liaisons, etc.);
- 6) Des paragraphes s'organisent ainsi sémantiquement à l'intérieur du discours, en relation avec le regroupement des significations autour de sens locaux ou de sous-thèmes locaux;
- 7) Le discours peut alors être articulé en thèmes successifs pouvant grouper plusieurs phrases à partir du noyau de significations qu'elles ont en commun; ainsi on peut considérer comme thème ce qui est repris ou ce vers quoi les significations convergent;
- 8) Les enchaînements locaux des phrases portent sur des proximités, des mises en présence, des juxtapositions et des explicitations de contenus proches ou identiques;

- 9) L'ensemble permet de constituer un tableau des significations du discours, en retenant les éléments sémantiques pertinents;
- 10) Ces significations peuvent se traduire sous forme de conceptualisations du thème discursif et de notions du type **procès** (verbes d'état, d'événement ou de jugement). Ces notions sont toujours présentées par l'auteur du discours sous l'aspect de relations qui traduisent directement ou modalisent en la qualifiant sa position vis-à-vis des thèmes locaux ou du thème général du discours;
- 11) Les couplets de relations sont alors du type : position/procès, jugement/procès, etc.
exemple: droit/personne, devoir/société, etc.;
- 12) Ces relations s'enchaînent discursivement sous la forme de délimitations, d'oppositions, de successions simples, de coordinations ou de conséquences, chacune de plusieurs types;
- 13) L'ensemble peut constituer une première traduction des stratégies discursives employées par l'auteur.

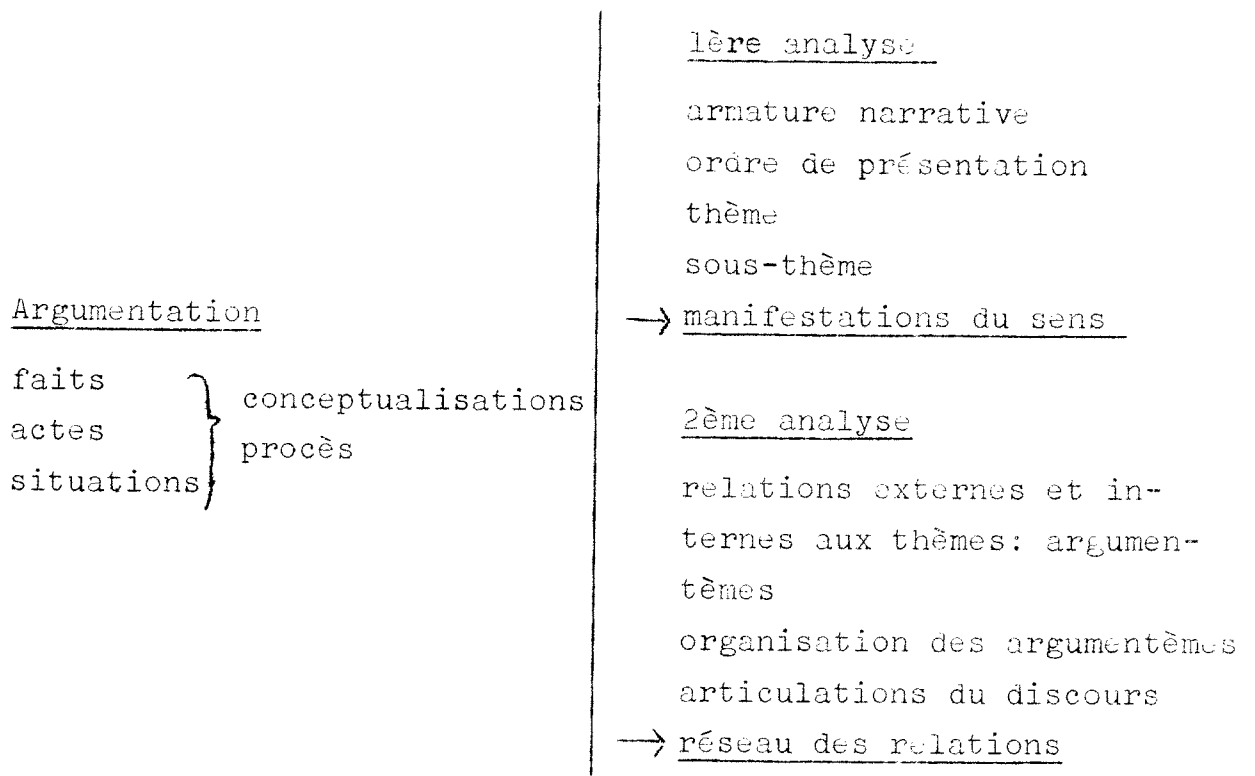
Une argumentation vise à un objet; pour ce faire, elle utilise un certain nombre de procédures discursives caractéristiques. Le discours argumentatif comporte à la fois des aspects lexicologiques, sémantiques et logiques; il existe des relations entre ces trois aspects.

L'argumentation fonctionne par points qui sont les thèmes et les étapes de développement du sujet sur lequel on argumente. Ces thèmes sont dans le discours des unités de sens isolables. Le but de la recherche ne se limite pas à isoler ces thèmes car l'argumentation joue non pas sur la juxtaposition de ces unités mais sur les mécanismes de relation entre ces mêmes unités.

Le discours argumentatif n'est pas seulement l'exposé des manifestations du sens sur un thème particulier; il

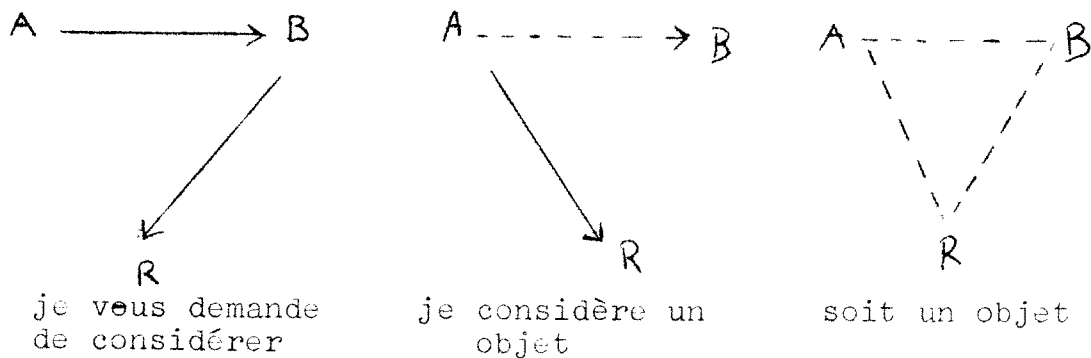
est surtout la configuration des relations créées sur le sens par son auteur, en relations dont il importe de dresser les réseaux particuliers pour en rassembler les procédures générales.

Le schéma sommaire d'analyse peut être :



Ainsi pourront être approchées les stratégies marquant la position de l'orateur vis-à-vis de son adversaire et des contenus auxquels il se réfère.

Exemples : A=orateur, B=interlocuteur, R=référent



4. Annexes : Résumés et découpages de discours en argumentèmesAnnexe I : Discours de G. POMPIDOU (Le Monde, 11 juin 1969)

"Cette histoire-là est insupportable. J'ai été pendant six ans premier ministre et je n'ai jamais rencontré un truand à qui j'aie remis une carte de policier. Je trouve insensé que l'on soit pendant un mois et demi président de la République, même par intérim, qu'on soit pendant dix ans sénateur, que l'on n'ait jamais dénoncé les polices parallèles, qu'étant président de la République par intérim on félicite les ministres, y compris le ministre de l'intérieur, de leur excellente gestion et que, sitôt fermée la porte du conseil des ministres, on aille dire: "Ce sont coquins, ce sont des bandits, ce ministre de l'intérieur couvre des polices parallèles!" Si le ministre de l'intérieur couvre des polices parallèles et que je sois président de la République, eh bien! je vous assure que ne n'attendrai pas un mois et demi pour le mettre à la porte!

"Je n'admets pas même la supposition. Je n'ai jamais rencontré de police parallèle. Qu'il y ait des gens qui s'arment, qui cherchent à "monter des coups" comme on dit c'est possible. En tout cas, j'ai plutôt l'impression - du moins, c'est celle que j'ai eue quand j'étais au gouvernement - que c'était contre le gouvernement et non pas en sa faveur.

"Je suis plutôt évolutionniste. Je crois que le monde est en évolution, que la France évolue, que la politique est une évolution permanente et je ne crois pas pouvoir être demain une espèce de double plus ou moins effacé du général de Gaulle. Mais je ne prétends pas non plus renier sa politique. Je chercherai simplement à m'adapter aux circonstances dans le cadre des idées générales et des principes généraux qui ont toujours été les miens."

ler résumé

- 1) Cette histoire est insupportable.
- 2) J'ai été six ans Premier ministre et je n'ai jamais rencontré un truand entrant dans la police.
- 3) Je trouve insensé qu'on ne dénonce pas pendant dix ans en tant que sénateur et qu'en tant que Président de la République par intérim pendant un mois et demi on félicite les ministres en conseil des ministres et qu'en dehors du conseil des ministres, on aille dire que le ministre de l'Intérieur couvre des polices parallèles.
- 4) Si j'étais président, je n'attendrai pas un mois et demi pour renvoyer un tel ministre de l'Intérieur.
- 5) Je n'admets pas la supposition.
- 6) Je n'ai jamais rencontré de police parallèle.
- 7) S'il y a des gens armés, ils sont plutôt du côté de l'opposition comme les événements passés l'ont montré.
- 8) Je suis plutôt évolutionniste. Je crois que le monde évolue, la France et la politique évoluent, et je ne crois pas pouvoir être demain un double du général de Gaulle mais je ne renierai pas sa politique.
- 9) Je chercherai à m'adapter aux circonstances selon mes idées et mes principes de toujours.

2ème résumé

- 1) Cette histoire est insupportable.
- 2) Moi, Premier ministre, je n'ai jamais rencontré de police parallèle.
- 3) Dénoncer maintenant et clandestinement quand on a le passé et la place qu'a M. Poher est insensé.
- 4) A sa place je n'agirai pas ainsi.
- 5) Je n'admets pas la supposition.
- 6) Je n'ai jamais rencontré de police parallèle.
- 7) Les seules forces parallèles qui peuvent exister ont été et sont plutôt dans l'opposition.
- 8) Je suis plutôt évolutionniste. Tout évolue et je ne pourrai être un double du général de Gaulle mais je ne le renierai pas.
- 9) Je m'adapterai aux circonstances avec mes idées et mes principes.

3ème résumé

- 1) Réponse directe à l'attaque de M. Poher : c'est insupportable.
- 2) J'ai été le mieux placé pour savoir : c'est invraisemblable.
- 3) Pourquoi le faire maintenant et ainsi : c'est insensé.
- 4) J'agirais autrement en prenant mes responsabilités : c'est un comportement irresponsable.
- 5) Deuxième réponse directe : c'est insupportable.
- 6) Je n'ai jamais rencontré : c'est invraisemblable.
- 7) Ce sont les opposants qui étaient armés : c'est donc une calomnie.
- 8) Moi, j'évolue et je ne serai pas un double du général de Gaulle sans le renier cependant : le passé est le passé, l'avenir est différent.
- 9) Je m'adapterai aux circonstances : je serai souple.

4/ Plan des argumentèmes du discours :

I/ 1) Cette histoire est

| | | | |
|---|---|---|---|
| ↓ | ↳ | { | → 2) je n'ai jamais / argument d'autorité rencontré (ma place) |
| | ↳ | { | → 3) je trouve / argument d'autorité insensé (sa place) |
| | ↳ | { | → 4) je n'attendrai / argument d'autorité pas (moi à sa place) |

II/ 5) Je n'admets pas

| | | | |
|---|---|---|--|
| ↓ | ↳ | { | → 6) je n'ai jamais / argument d'autorité rencontré (ma place) |
| | ↳ | { | → 7) Je n'ai vu des gens armés que / argument d'autorité dans l'opposi- (ma place) tion |

III/ 8) Moi j'évolue et je ne suis pas tri-
butaire du passé ↓

9) Moi je serai souple et pragmatique / argument du progrès

Le discours fonctionne en trois parties : les deux premières réfutent l'accusation de l'adversaire, la troisième définit l'originalité de l'orateur-candidat et vise à le distancer de la politique passée.

L'ensemble du discours d'autre part est un jeu sur les places : celle qu'a occupée l'orateur et celle qu'il occupe maintenant et celle qu'occupe l'adversaire maintenant et celle qu'il a occupée dans le passé, le comportement éventuel de l'orateur à la place qu'occupe son adversaire et le comportement de son adversaire à cette place.

5/ Explicitation des arguments utilisés.

- 1) Qualification traduisant une affirmation de position insupportable → cette histoire-là
- 2) argument d'autorité
ma place pendant six ans → je n'ai jamais rencontré
- 3) argument d'autorité
sa place pendant 10 ans → je n'a jamais dénoncé
- 4) argument d'autorité
à sa place → je n'attendrais pas
- 5) affirmation de position introduisant une qualification
je n'admets pas → la supposition
- 6) argument d'autorité
ma place au gouvernement → je n'ai jamais rencontré
- 7) argument d'autorité
ma place au gouvernement → je n'ai vu que des opposants armés
- 8) argument du progrès
je suis évolutionniste → je ne serai pas un double du général de Gaulle
- 9) argument du progrès associé à la continuité (thème électoral du candidat)
je m'adapterai aux circonstances → avec mes principes de toujours

* La flèche signifie que ce qui est à gauche vient introduire, appuyer ou renforcer ce qui est à droite de la flèche.

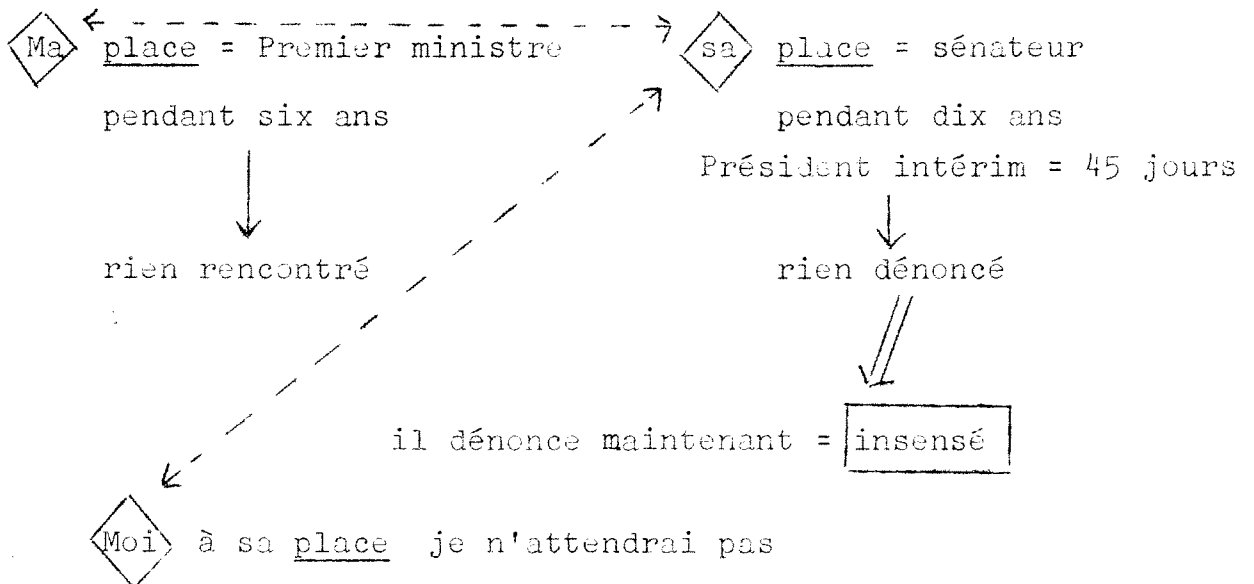
6/ Schéma d'organisation du discours

→ = succession

⇒ = conséquence explicite

⇒⇒ = conséquence implicite

Accusation insupportable



Accusation invraisemblable

Ma place
 ↓
 rien rencontré → mais vu des opposants armés

Je suis homme du progrès : tout change

↓
le passé ne peut se perpétuer

↓
Je m'adapterai aux circonstances

le fait sur lequel porte l'accusation appartient au passé

7/ Relations interargumentèmes dans le discours :

/ = en présence de, relation de simultanéité entre le premier et le deuxième terme

* = actuellement

P = passé, autrefois

C = conditionnel, avenir, éventuel

M. Poher : P place / P ne pas dénoncer P fait
 $*$ place / $*$ ne pas dénoncer P fait
 $*$ place / $*$ dénoncer P fait

M. Pompidou : P place / P ne pas rencontrer P fait / P ne pas accuser
 C place \wedge C rencontrer C fait / C accuser

D'où : Contradiction de M. Poher :

$*$ place / $*$ ne pas dénoncer P fait
 $*\sim$ place / $*$ dénoncer P fait

Attitude responsable de M. Pompidou :

P place / P ne pas rencontrer / P ne pas accuser
 C place \wedge C rencontrer C fait / C accuser

Annexe II : Rôle de l'hypothèse (Henri POINCARÉ)

(In : La Science et l'hypothèse. Paris, Flammarion, 1920, Ch. IX, p. 178-179)

"Toute généralisation est une hypothèse; l'hypothèse a donc un rôle nécessaire que personne n'a jamais contesté. Seulement elle doit toujours être, le plus tôt possible et le plus souvent possible, soumise à la vérification. Il va sans dire que, si elle ne supporte pas cette épreuve, on doit l'abandonner sans arrière-pensée. C'est bien ce qu'on fait en général, mais quelquefois avec une certaine mauvaise humeur.

Eh bien, cette mauvaise humeur même n'est pas justifiée; le physicien qui vient de renoncer à une de ses hypothèses devrait être, au contraire, plein de joie, car, il vient de trouver une occasion inespérée de découverte. Son hypothèse, j'imagine, n'avait pas été adoptée à la légère; elle tenait compte de tous les facteurs connus qui semblaient pouvoir intervenir dans le phénomène. Si la vérification ne se fait pas, c'est qu'il y a quelque chose d'inattendu, d'extraordinaire; c'est qu'on va trouver de l'inconnu et du nouveau.

L'hypothèse ainsi renversée a-t-elle donc été stérile? Loin de là, on peut dire qu'elle a rendu plus de services qu'une hypothèse vraie; non seulement elle a été l'occasion de l'expérience décisive, mais on aurait fait cette expérience par hasard, sans avoir fait l'hypothèse, qu'on n'en aurait rien tiré; on n'y aurait rien vu d'extraordinaire; on n'aurait catalogué qu'un fait de plus sans en déduire la moindre conséquence."

ler résumé

- 1) Toute généralisation est une hypothèse;
- 2) L'hypothèse a donc un rôle nécessaire.
- 3) Seulement elle doit toujours être vite et souvent soumise à vérification.
- 4) Si elle ne supporte pas cette épreuve, on doit l'abandonner.
- 5) C'est ce qu'on fait en général parfois avec mauvaise humeur.
- 6) Cette mauvaise humeur n'est pas justifiée;
- 7) le physicien renonçant à une hypothèse devrait être joyeux car il vient de trouver une occasion de découverte.
- 8) Son hypothèse tenait compte de tous les facteurs connus qui semblaient pouvoir intervenir dans le phénomène.
- 9) Si elle ne se vérifie pas c'est qu'on va trouver du nouveau.
- 10) L'hypothèse a-t-elle été stérile ?
- 11) Elle a été l'occasion de l'expérience décisive,
- 12) mais on aurait fait cette expérience sans hypothèse qu'on en n'aurait rien tiré;
- 13) on n'aurait catalogué qu'un fait de plus sans en déduire de conséquence.

2ème résumé :

- 1) Toute généralisation est hypothèse;
- 2) l'hypothèse est donc nécessaire.
- 3) Seulement elle doit être vérifiée.
- 4) Si elle ne le supporte pas, on doit l'abandonner.
- 5) On le fait en général, et parfois avec mauvaise humeur.
- 6) Mauvaise humeur non justifiée;
- 7) le physicien devrait alors au contraire être joyeux car c'est une occasion de découverte.
- 8) Son hypothèse considèrerait tous les facteurs éventuels intervenant.
- 9) Si elle ne se vérifie pas, on va trouver du nouveau.
- 10) L'hypothèse a-t-elle été stérile ?
- 11) Elle a été occasion d'expérience décisive,
- 12) mais sans hypothèse on n'aurait rien tiré de cette expérience;
- 13) on n'aurait catalogué qu'un fait de plus sans conséquence.

3/ Plan des argumentèmes

- I/ 1) Toute généralisation est hypothèse
 ↓
 ↳ 2) l'hypothèse est donc nécessaire
- II/ 3) Seulement elle doit être vérifiée
 ↓
 ↳ 4) Si elle ne supporte pas, on doit l'abandonner
 ↳ 5) On le fait mais parfois avec mauvaise humeur
 ↳ 6) Cette mauvaise humeur n'est pas justifiée.
- III/ 7) Le physicien devrait au contraire être joyeux
 ↓
 ↳ 8) son hypothèse considèrerait tous les facteurs éventuels
 ↳ 9) Si elle ne se vérifie pas, on doit trouver du nouveau
- IV/ 10) L'hypothèse a-t-elle été stérile ?
 ↳ 11) elle a été l'occasion de l'expérience
 ↳ 12) mais sans hypothèse cette expérience
 ↳ 13) aurait catalogué un fait sans conséquence